

DOCUMENTS COMPTABLES



ASSD ASS PRO SANTE
ASSOCIATION PROMOTION DE LA SANTE
70 RUE BLAISE PASCAL

37000 TOURS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les montants figurant sur ces documents sont exprimés en Euros

FIDUCIAL EXPERTISE
31 RUE DES GRANGES GALAND
BP 20410
37554 SAINT AVERTIN
0247272084

ASSD ASS PRO SANTE
70 RUE BLAISE PASCAL

37000 TOURS

SOMMAIRE

Rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels	p. 3
COMPTES ANNUELS	p. 4
. Bilan actif	p. 5
. Bilan passif	p. 6
. Compte de résultat	p. 7
. Annexe	p. 9
DETAIL DES COMPTES ANNUELS	p. 28

FIDUCIAL EXPERTISE
31 RUE DES GRANGES GALAND
BP 20410
37554 SAINT AVERTIN
0247272084

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Conformément aux dispositions convenues avec notre client

ASSD ASS PRO SANTE

nous avons réalisé une mission de participation à l'établissement des comptes annuels relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025, qui se caractérisent notamment par les données suivantes :

- Total du bilan :	550 890,19 euros
- Produits d'exploitation :	575 088,13 euros
- Excédent :	23 237,27 euros.

Notre mission s'inscrit dans la catégorie des "Missions sans assurance - Autres prestations fournies à l'entité" définies dans le cadre de référence des missions du professionnel de l'expertise comptable et par le schéma général du référentiel normatif et déontologique de l'Ordre des experts-comptables publiés par arrêté ministériel du 17 juillet 2019.

Nos obligations et interventions se sont exercées dans les limites des diligences de la mission de présentation de comptes définies par l'Ordre des experts-comptables.

Nos travaux ont été réalisés à partir des pièces, documents et informations fournis par notre client.

A SAINT AVERTIN

Le 29/03/2026

Pour Fiducial Expertise

Pour Fiducial Expertise

Christine MASSON
Directrice d'Agence

ASSD ASS PRO SANTE
70 RUE BLAISE PASCAL

37000 TOURS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
. Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
. Frais de développement				
. Donations temporaires d'usufruit				
. Concessions, brevets, licences, marques				
. Autres immobilisations incorporelles				
. Immobilisations incorporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
. Terrains				
. Constructions	73 421	13 060	60 362	66 389
. Installations tech., matériels, outillage				
. Autres immobilisations corporelles	20 198	10 232	9 967	11 821
. Immobilisations corporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
. Participations et Créances rattachées				
. Autres titres immobilisés	15 000		15 000	52
. Prêts				
. Autres immobilisations financières	2 450		2 450	2 450
Total	111 070	23 291	87 778	80 713
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
. Créances usagers et comptes rattachés	6 023		6 023	15 073
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres créances	123 435		123 435	110 714
Charges constatées d'avance	1 859		1 859	1 875
Valeurs mobilières de placement	30 000		30 000	20 000
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	301 795		301 795	283 423
Total	463 112		463 112	431 086
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des emprunts				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
Total				
TOTAL ACTIF	574 182	23 291	550 890	511 798

	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires	16 954	16 954
Fonds propres avec droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
. Réserves statutaires ou contractuelles		
. Réserves pour projet de l'entité		
. Autres		
Report à nouveau	60 807	73 101
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	23 237	348
Situation nette (sous-total)	100 998	90 403
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	68 341	76 784
Provisions réglementées		
Total	169 339	167 188
AUTRES FONDS PROPRES		
Fonds non remboursables		
Avances conditionnées		
Droit du concédant		
Total		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	45 000	10 000
Total	45 000	10 000
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	14 234	
Total	14 234	
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments de trésorerie		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 276	8 132
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	113 398	104 954
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	195 643	221 525
Total	322 317	334 610
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	550 890	511 798

	du au	01/01/2025 31/12/2025	% PE	du au	01/01/2024 31/12/2024	% PE	Var. en val. annuelle	
							en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION								
Cotisations		300	0,05		320	0,07	-20	-6,25
Ventes de biens et services :								
- ventes de biens								
<i>dont ventes de dons en nature</i>								
- ventes de prestations de services		39 112	6,80		38 513	8,98	599	1,55
<i>dont parrainages</i>								
Produits de tiers financeurs :								
- Concours publics et subventions		530 944	92,32		389 289	90,74	141 655	36,39
- Versements des fondateurs ou consommation de dot. consommable								
- Ressources liées à la générosité du public :								
Dons manuels		1 897	0,33				1 897	#####
Mécénats								
Legs, donations et assurances-vie								
- Contributions financières								
Reprises sur amortissements, dép., provisions					693	0,16	-693	-100,00
Produit des cessions d'immo. incor. et corpo.								
Utilisations des fonds dédiés								
Autres produits		2 835	0,49		190	0,04	2 645	1395,55
Total		575 088	100,00		429 005	100,00	146 083	34,05
CHARGES D'EXPLOITATION								
Achats de marchandises								
Variation de stocks								
Autres achats et charges externes		91 453	15,90		72 335	16,86	19 117	26,43
Aides financières								
Impôts, taxes et versements assimilés		8 235	1,43		4 137	0,96	4 097	99,04
Salaires		297 288	51,69		259 217	60,42	38 071	14,69
Cotisations sociales		111 082	19,32		95 190	22,19	15 892	16,70
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		8 590	1,49		8 211	1,91	378	4,61
Dotations aux provisions		1 591	0,28				1 591	#####
Valeurs comptables d'immo. incor. et corpo. cédées		830	0,14				830	#####
Reports en fonds dédiés		35 000	6,09				35 000	#####
Autres charges		879	0,15		1 253	0,29	-374	-29,85
Total		554 948	96,50		440 344	102,64	114 603	26,03
Résultat d'exploitation		20 140	3,50		-11 339	-2,64	31 480	277,61
PRODUITS FINANCIERS								
De participation								
D'autres valeurs mobilières et créances de de l'actif immobilisé								
Autres intérêts et produits assimilés		3 567	0,62		4 115	0,96	-548	-13,32
Reprises sur provisions, dépréciations								
Différences positives de change								
Produits des immo. financières cédées								
Produits nets sur cession VMP et intr. trésor.								
Total		3 567	0,62		4 115	0,96	-548	-13,32
CHARGES FINANCIERES								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différence négatives de change								
Valeurs comptables des immo. finan. cédées								
Charges nettes sur cession VMP et intr. trésor.								
Total								
Résultat financier		3 567	0,62		4 115	0,96	-548	-13,32

	du 01/01/2025 au 31/12/2025	% PE	du 01/01/2024 au 31/12/2024	% PE	Var. en val. annuelle	
					en euros	%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	23 707	4,12	-7 224	-1,68	30 932	428,16
PRODUITS EXCEPTIONNELS			7 999	1,86	-7 999	#####
Total			7 999	1,86	-7 999	#####
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Total						
RESULTAT EXCEPTIONNEL			7 999	1,86	-7 999	#####
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices	470	0,08	426	0,10	44	10,33
TOTAL DES PRODUITS	578 655		441 119		137 536	31,18
TOTAL DES CHARGES	555 418		440 770		114 647	26,01
EXCEDENT OU DEFICIT	23 237	4,04	348	0,08	22 889	#####
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat						
Total						
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestation en nature						
Personnel bénévole						
Total						

ANNEXE

- Informations sur l'entité et faits majeurs de l'exercice
- Règles et méthodes comptables
- Règles comptables sur les actifs, amortissements et dépréciation
- Notes sur le Bilan Actif
- Notes sur le Bilan Passif
- Notes sur le Compte de Résultat
- Engagements financiers et autres engagements

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2025

Durée : 12 mois

1 - INFORMATIONS SUR L'ENTITE

Objet :

L'association place la jeunesse (12-25 ans) et son entourage au centre de ses préoccupations et s'attache à développer la prévention vers un mieux-être physique, psychique et social, promouvoir l'information sur la santé individuelle et collective et faciliter l'orientation comme l'accès aux soins et aux droits.

Activités ou missions :

L'Espace Santé Jeunes- PAEJ accueille les jeunes de 12 à 25 ans à Tours, Amboise entre autres. Il accueille également les parents-sur des temps distincts, et les professionnels. Les jeunes reçus évoluent de façon autonome au sein de la structure.

Moyens mis en oeuvre :

- Permanences d'écoute individuelle avec accueil immédiat,
- Espace d'accueil et de convivialité ouvert et libre,
- Temps d'échanges collectifs entre jeunes sur diverses thématiques de santé, ateliers,
- Ecoute individuelle dans plusieurs lycées et structures du département.

Effectifs :

10 pers/8.33ET

2 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

L'association a comptabilisé pour la première fois au 31/12/2025 une provision pour indemnités de fin de carrière. La valeur de cette provision calculée au 01/01/2025 a été inscrite au débit du compte de report à nouveau, seule la variation entre le 01/01/2025 et le 31/12/2025 a eu un impact sur le compte de résultat 2025.

Pour rappel, suite à l'extension du Ségur dans le secteur sanitaire, social et médico-social, l'association a mis en place la prime Ségur depuis le 7 août 2024.

Pour les structures adhérentes aux organisations professionnelles signataires, l'accord est entré en vigueur rétroactivement au 1er janvier 2024.

Par principe de prudence et pour aligner l'association sur cette pratique, il avait été décidé d'inscrire en charges à payer le montant de la prime pour la période antérieure au 7 août 2024, et ce à compter du 1er janvier 2024.

Cette prime inscrite au 31/12/2024 a été maintenue dans les comptes au 31/12/2025 en l'absence d'évolution des négociations.

3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, aux prescriptions du Code du Commerce et au règlement ANC N° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes de droit privée à but lucratif, lequel a été mis à jour par le règlement ANC N° 2023-03 du 7 juillet 2023.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
 - permanence des méthodes comptables , à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de représentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actifs a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Ces règlements ont notamment pour effet :

- l'introduction de la nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ,
- la suppression de la technique du transfert de charges,
- la modernisation du plan des comptes et des modèles d'états financiers,
- l'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe.

Au 31/12/2025, l'incidence liée à la comparabilité des comptes est la suivante :

- La quote-part de subventions d'investissement rapportée au compte de résultat est dorénavant inscrite dans le compte 747000 positionné au niveau du résultat d'exploitation, au 31/12/2024, celle-ci était inscrite dans le compte 777000 positionné au niveau du résultat exceptionnel

Principes et méthodes d'évaluation et de présentation

Les subventions d'investissements ayant financé les travaux d'aménagement du local de Tours, sont rapportées au compte de résultat en fonction du plan d'amortissement des immobilisations financées

Les produits constatés d'avance correspondent à des subventions et financements attribués sur l'exercice comptable pour des actions réparties pour la plupart sur la période scolaire.

Conformément au règlement ANC N°2018-06 relatif aux comptes des personnes morales de droit privé à but non lucratif, l'association a constaté des fonds dédiés correspondant à des ressources affectées par des tiers et non entièrement utilisées à la clôture de l'exercice pour un montant de 35 000 euros (ouverture de nouvelles permanences d'écoutes)

L'association a comptabilisé pour la première fois en 2025 une provision pour indemnités de fin de carrière correspondant aux droits acquis par les salariés à la date de clôture. Cette provision a été évaluée selon une méthode actuarielle prenant en compte notamment :

- un taux d'actualisation de 3.4%

3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)***AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES***

- un taux de rotation du personnel de 8%
- une progression des salaires de 2%

Le montant de la provision s'élève à 14 234 euros au 31/12/2025 contre 12 643 euros à l'ouverture de l'exercice.

La dotation de l'exercice est de 1591 euros, le montant de la provision à l'ouverture a été imputé en report à nouveau.

4 - REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES

	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles				<input checked="" type="text"/>
des titres de participation				<input checked="" type="text"/>
des autres titres immobilisés et titres de placement				<input checked="" type="text"/>
Frais externe de formation				
nécessaires à la mise en service				<input checked="" type="text"/>
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				<input checked="" type="text"/>
Dépenses de développement remplissant les les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				<input checked="" type="text"/>

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Dont frais de développement						
Dont fond commercial						
Terrains						
Constructions	linéaire	10 à 15 ans				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	linéaire	5 à 10 ans				
Autres immobilisations corporelles	linéaire	3 à 5 ans				

5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement :

Frais de constitution.....
Frais de premier établissement.....

Valeur nette

Taux amortissement

Frais de développement :

Frais de développement.....

Valeur nette

Taux amortissement

Fonds commercial :

Eléments achetés.....
Eléments réévalués.....
Eléments reçus en apport.....

Valeur nette

Taux amortissement

Actif immobilisé :**Valeurs brutes**

Immobilisations incorporelles.....
Immobilisations corporelles.....
Biens reçus par legs ou donations et
destinés à être cédés

Immobilisations financières.....

Total.....

A l'ouverture

Augmentation

Diminution

A la clôture

93 130

1 538

1 048

93 620

2 502

14 948

17 450

95 632**16 486****1 048****111 070****Amortissements et dépréciations**

Immobilisations incorporelles.....
Immobilisations corporelles.....
Biens reçus par legs ou donations et
destinés à être cédés

Immobilisations financières.....

Total.....

A l'ouverture

Augmentation

Diminution

A la clôture

14 919

8 590

218

23 291

14 919**8 590****218****23 291****Créances représentées par des effets de commerce :**

Usagers.....
Autres créances.....

Etat des créances :

Actif immobilisé.....
Actif circulant et charges constatées d'avance.

Montant brut

A 1 an au plus

A plus d'1 an

2 450

2 450

131 317

131 317

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Participations et créances rattachées.....
Immobilisations financières.....
Usagers et comptes rattachés.....
Autres créances.....
Disponibilités.....

Charges constatées d'avance :

1 859

5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

IMMOBILISATIONS

Augmentations de l'exercice	Virements		Entrées			Total
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations	
Immobilisations incorporelles.....						
Immobilisations corporelles.....			1 538			1 538
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés						
Immobilisations financières.....			14 948			14 948
Total.....			16 486			16 486

Diminutions de l'exercice	Virements		Sorties			Total
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service	
Immobilisations incorporelles.....						
Immobilisations corporelles.....			1 048			1 048
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés						
Immobilisations financières.....						
Total.....			1 048			1 048

AMORTISSEMENTS

Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations				Total
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles	
Immobilisations incorporelles.....					
Immobilisations corporelles.....		8 590			8 590
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés					
Total.....		8 590			8 590

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions			Total
	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service	
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....		218		218
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Total.....		218		218

5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

FONDS COMMERCIAL

Dépréciation :

Descriptif des modalités du test de dépréciation

--

Modalités d'affectation à un groupe d'actif

--

COUTS D'EMPRUNT INCORPORES DANS LE COUT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Rubriques	Montant incorporé au cours de l'exercice	Taux de capitalisation
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Total		

COUTS D'EMPRUNT INCORPORES DANS LE COUT DES STOCKS ET EN COURS

Rubriques	Montant incorporé au cours de l'exercice	Taux de capitalisation
Matières premières et autres approvisionnements		
Encours de production		
Produits finis		
Marchandises		
Total		

FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS

Nature et rythme de reprise en résultat

--

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS

Nature et rythme de reprise en résultat

--

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT

	Déficit	Excédent
Résultat de l'exercice précédent		348

AFFECTATION	Augmentations	Diminutions
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	348	
Total des affectations	348	

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions ou consommations	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise.....	16 954			16 954
Fonds propres avec droit de reprise.....				
Ecart de réévaluation.....				
Réserves.....				
Report à nouveau.....	73 101	348	12 642	60 807
Résultat de l'exercice.....	348	23 237	348	23 237
Situation nette	90 403	23 585	12 990	100 998
Fonds propres consommables.....				
Subventions d'investissement.....	76 784		8 443	68 341
Provisions réglementées.....				
Total.....	167 188	23 585	21 434	169 339

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves				
Réserves indisponibles.....				
Réserves statutaires ou contractuelles..				
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme.....				
- sur octroi de subvention d'investissement.....				
- autres.....				
Réserves pour projet de l'entité.....				
Total (1)				
Provisions réglementées				
Provision pour hausse de prix.....				
Amortissements dérogatoires.....				
Autres provisions réglementées.....				
Total (2)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....				
Provisions pour garanties aux usagers..				
Provisions pour pertes sur contrats.....				
Provision pour amendes et pénalités.....				
Provisions pour charges sur legs et donations.....				
Provision pour grosses réparations.....				
Autres provisions risques et charges.....		14 234		14 234
Total (3)		14 234		14 234
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles.....				
- corporelles.....				
- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
- financières.....				
Sur stocks et en cours.....				
Sur cptes usagers et cptes rattachés.....				
Autres dépréciations.....				
Total (4)				
Total général (1 + 2 + 3 + 4)		14 234		14 234
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation.....		1 591		
- financières.....				
- exceptionnelles.....				

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS

Origine des fonds reportés	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Total				

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Origine des fonds dédiés	Fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation en cours de l'exercice		Transferts en fonds dédiés (en + ou en -)	Fonds dédiés à la clôture	
			Montant global	Dont remboursement aux tiers		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exer.
	A	B	C		D	A+B-C+D	
Subventions d'exploitation							
Ministère de la Santé CAF	10 000					10 000	
		35 000				35 000	
Sous-total	10 000	35 000				45 000	
Contributions financières d'autres organismes							
Sous-total							
Ressources liées à la générosité du public							
Sous-total							
Total	10 000	35 000				45 000	

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

Etats des dettes :

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	13 276	13 276		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	113 398	113 398		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	195 643	195 643		
Total :	322 317	322 317		

Dettes représentées par des effets de commerce :

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs.....	1 915
Dettes fiscales et sociales.....	57 672
Autres dettes	

Produits constatés d'avance :

195 643

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VENTILATION DES VENTES DE BIENS ET SERVICES

Par catégorie	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
PRESTATIONS	39 112	38 513	100,00	100,00
Total	39 112	38 513	100,00	100,00

Par secteur géographique	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

VENTILATION DES RESSOURCES HORS VENTES DE BIENS ET SERVICES

	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Cotisations	300	320	0,06	0,08
Subventions	530 944	389 289	99,59	99,92
Concours publics				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Dons manuels	1 897		0,36	
Mécénats				
Legs et donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Ventes de dons en nature				
Parrainages				
Autres ressources				
Total	533 141	389 609	100,00	100,00

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)***MONTANTS RELATIFS AUX LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE*****Produits**

Montant perçu au titre d'assurances-vie

Montant de la rubrique "Legs, donations"

Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations

Total des produits**Charges**

Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Reports en fonds reportés liés aux legs et donations

Total des charges***FRAIS DE DEVELOPPEMENT***

Frais de développement comptabilisés en charge au cours de l'exercice

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**Honoraires des commissaires aux comptes**

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	1 700	
Honoraires afférents aux services autres que la certification		
Total	1 700	

**NATURE DES PRODUITS ET CHARGES INSCRITS EN RESULTAT EXCEPTIONNEL
AU COURS DE L'EXERCICE**

[illegible]

--

[illegible]

Crédit d'impôts	Montant
Crédit d'impôt recherche	
Total	

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements reçus :

Dons en nature destinés à être cédés.....
 Garanties, cautions obtenues.....
 Autorisation de découvert
 Autres engagements

Engagements donnés :

Avals et cautions.....
 Autres engagements

Dettes garanties par des sûretés réelles

Montant garanti

Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées :

	Exercice en cours		Exercice précédent	
	Provisionné	Non provis.	Provisionné	Non provis.
Régimes à prestations définies				
Régimes additifs en droits				
Régimes chapeaux				
Indemnités de fin de carrière	14 234			12 643

Méthodes et hypothèses utilisées :

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)						
Engagements de crédit bail : Terrains Constructions Inst. techn., mat. & out. Autres immo. corp. Immo. en cours	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix achat
	Exercice	Cumulées	jusqu'à 1 an	+1 à 5 ans	+ 5 ans	Tot. à payer
Totaux						
(1) Selon contrat						
AUTRES ENGAGEMENTS						

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

Association ASS.PRO.SANTE

 Des experts à votre service.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE inscrite aux tableaux de l'Ordre des régions :
Bretagne, Centre-Val de Loire, Île-de-France, Normandie, Pays de Loire

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
membre de la Compagnie Régionale
Ouest-Atlantique

SIÈGE SOCIAL :
Parc Technopole – Rue Albert Einstein
53810 CHANGÉ

ADRESSE POSTALE : Parc Technopole - Rue Albert Einstein - CS 83006 - 53063 LAVAL Cedex 9

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 7 809 300 € - RCS LAVAL 557 150 067 - N° D'IDENTIFICATION FISCALE FR 48 557 150 067 - CODE APE 6920Z

Association ASS.PRO. SANTE

70 rue Blaise Pascal

37000 - TOURS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS****Exercice clos le 31 décembre 2025****Aux membres adhérents de l'association,****Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de **l'association ASS.PRO.SANTE** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2025**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

 Des experts à votre service.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE inscrite aux tableaux de l'Ordre des régions :
Bretagne, Centre-Val de Loire, Île-de-France, Normandie, Pays de Loire

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
membre de la Compagnie Régionale
Ouest-Atlantique

SIÈGE SOCIAL :
Parc Technopole – Rue Albert Einstein
53810 CHANGÉ

ADRESSE POSTALE : Parc Technopole - Rue Albert Einstein - CS 83006 - 53063 LAVAL Cedex 9

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 7 809 300 € - RCS LAVAL 557 150 067 - N° D'IDENTIFICATION FISCALE FR 48 557 150 067 - CODE APE 6920Z

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissariat aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles et méthodes comptables » figurant dans l'annexe qui expose les changements de méthodes comptables relatives à l'application du règlement ANC n° 2022-06 et la provision pour la première fois, dans les comptes annuels de l'exercice 2025, des indemnités de départ en retraite de ses salariés.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles auxquels nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné dans la partie « observation » du présent rapport, la note de l'annexe « Règles et Méthodes Comptables » expose les changements de méthodes comptables survenus au cours de l'exercice relatifs à la première application du règlement ANC n°2022-06 et à la comptabilisation des engagements de retraite.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ce changement et de la présentation qui en est faite.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Des experts à votre service.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE inscrite aux tableaux de l'Ordre des régions : Bretagne, Centre-Val de Loire, Île-de-France, Normandie, Pays de Loire

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
membre de la Compagnie Régionale
Ouest-Atlantique

SIÈGE SOCIAL :
Parc Technopole – Rue Albert Einstein
53810 CHANGÉ

ADRESSE POSTALE : Parc Technopole - Rue Albert Einstein - CS 83006 - 53063 LAVAL Cedex 9

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 7 809 300 € - RCS LAVAL 557 150 067 - N° D'IDENTIFICATION FISCALE FR 48 557 150 067 - CODE APE 6920Z

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Cyr-sur-Loire, le 29 mai 2026

Le commissaire aux comptes
SAS FITECO

Ahmed ROUIS-BOUABDALLAH



 Des experts à votre service.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE inscrite aux tableaux de l'Ordre des régions :
Bretagne, Centre-Val de Loire, Île-de-France, Normandie, Pays de Loire

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
membre de la Compagnie Régionale
Ouest-Atlantique

SIÈGE SOCIAL :
Parc Technopole – Rue Albert Einstein
53810 CHANGÉ

ADRESSE POSTALE : Parc Technopole - Rue Albert Einstein - CS 83006 - 53063 LAVAL Cedex 9

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 7 809 300 € - RCS LAVAL 557 150 067 - N° D'IDENTIFICATION FISCALE FR 48 557 150 067 - CODE APE 6920Z

ASS.PRO. SANTE

ASSOCIATION

70 rue Blaise Pascal

37000 – TOURS

COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2025

 Des experts à votre service.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE inscrite aux tableaux de l'Ordre des régions :
Bretagne, Centre-Val de Loire, Île-de-France, Normandie, Pays de Loire

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
membre de la Compagnie Régionale
Ouest-Atlantique

SIÈGE SOCIAL :
Parc Technopole – Rue Albert Einstein
53810 CHANGÉ

ADRESSE POSTALE : Parc Technopole - Rue Albert Einstein - CS 83006 - 53063 LAVAL Cedex 9

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 7 809 300 € - RCS LAVAL 557 150 067 - N° D'IDENTIFICATION FISCALE FR 48 557 150 067 - CODE APE 6920Z

ASSD ASS PRO SANTE

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
. Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
. Frais de développement				
. Donations temporaires d'usufruit				
. Concessions, brevets, licences, marques				
. Autres immobilisations incorporelles				
. Immobilisations incorporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
. Terrains				
. Constructions	73 421	13 060	60 362	66 389
. Installations tech., matériels, outillage				
. Autres immobilisations corporelles	20 198	10 232	9 967	11 821
. Immobilisations corporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
. Participations et Créances rattachées				
. Autres titres immobilisés	15 000		15 000	52
. Prêts				
. Autres immobilisations financières	2 450		2 450	2 450
Total	111 070	23 291	87 778	80 713
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
. Créances usagers et comptes rattachés	6 023		6 023	15 073
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres créances	123 435		123 435	110 714
Charges constatées d'avance	1 859		1 859	1 875
Valeurs mobilières de placement	30 000		30 000	20 000
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	301 795		301 795	283 423
Total	463 112		463 112	431 086
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des emprunts				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
Total				
TOTAL ACTIF	574 182	23 291	550 890	511 798

ASSD ASS PRO SANTE

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires	16 954	16 954
Fonds propres avec droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
. Réserves statutaires ou contractuelles		
. Réserves pour projet de l'entité		
. Autres		
Report à nouveau	60 807	73 101
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	23 237	348
Situation nette (sous-total)	100 998	90 403
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	68 341	76 784
Provisions réglementées		
Total	169 339	167 188
AUTRES FONDS PROPRES		
Fonds non remboursables		
Avances conditionnées		
Droit du concédant		
Total		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	45 000	10 000
Total	45 000	10 000
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	14 234	
Total	14 234	
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments de trésorerie		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 276	8 132
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	113 398	104 954
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	195 643	221 525
Total	322 317	334 610
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	550 890	511 798

6



SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE inscrite aux tableaux de l'Ordre des régions :
Bretagne, Centre-Val de Loire, Île-de-France, Normandie, Pays de Loire

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
membre de la Compagnie Régionale
Ouest-Atlantique

SIÈGE SOCIAL :
Parc Technopole – Rue Albert Einstein
53810 CHANGÉ

ADRESSE POSTALE : Parc Technopole - Rue Albert Einstein - CS 83006 - 53063 LAVAL Cedex 9

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 7 809 300 € - RCS LAVAL 557 150 067 - N° D'IDENTIFICATION FISCALE FR 48 557 150 067 - CODE APE 6920Z

ASSD ASS PRO SANTE

COMPTE DE RESULTAT (1/2)

	du au	01/01/2025 31/12/2025	% PE	du au	01/01/2024 31/12/2024	% PE	Var. en val. annuelle	
							en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION								
Cotisations		300	0,05		320	0,07	-20	-6,25
Ventes de biens et services :								
- ventes de biens								
<i>dont ventes de dons en nature</i>								
- ventes de prestations de services		39 112	6,80		38 513	8,98	599	1,55
<i>dont parrainages</i>								
Produits de tiers financeurs :								
- Concours publics et subventions		530 944	92,32		389 289	90,74	141 655	36,39
- Versements des fondateurs ou consommation de dot. consommable								
- Ressources liées à la générosité du public :								
Dons manuels		1 897	0,33				1 897	#####
Mécénats								
Legs, donations et assurances-vie								
- Contributions financières								
Reprises sur amortissements, dép., provisions					693	0,16	-693	-100,00
Produit des cessions d'immo. incor. et corpo.								
Utilisations des fonds dédiés								
Autres produits		2 835	0,49		190	0,04	2 645	1395,55
Total		575 088	100,00		429 005	100,00	146 083	34,05
CHARGES D'EXPLOITATION								
Achats de marchandises								
Variation de stocks								
Autres achats et charges externes		91 453	15,90		72 335	16,86	19 117	26,43
Aides financières								
Impôts, taxes et versements assimilés		8 235	1,43		4 137	0,96	4 097	99,04
Salaires		297 288	51,69		259 217	60,42	38 071	14,69
Cotisations sociales		111 082	19,32		95 190	22,19	15 892	16,70
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		8 590	1,49		8 211	1,91	378	4,61
Dotations aux provisions		1 591	0,28				1 591	#####
Valeurs comptables d'immo. incor. et corpo. cédées		830	0,14				830	#####
Report en fonds dédiés		35 000	6,09				35 000	#####
Autres charges		879	0,15		1 253	0,29	-374	-29,85
Total		554 948	96,50		440 344	102,64	114 603	26,03
Résultat d'exploitation		20 140	3,50		-11 339	-2,64	31 480	277,61
PRODUITS FINANCIERS								
De participation								
D'autres valeurs mobilières et créances de de l'actif immobilisé								
Autres intérêts et produits assimilés		3 567	0,62		4 115	0,96	-548	-13,32
Reprises sur provisions, dépréciations								
Différences positives de change								
Produits des immo. financières cédées								
Produits nets sur cession VMP et intr. trésor.								
Total		3 567	0,62		4 115	0,96	-548	-13,32
CHARGES FINANCIERES								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions								
Intérêts et charges assimilés								
Différence négatives de change								
Valeurs comptables des immo. finan. cédées								
Charges nettes sur cession VMP et intr. trésor.								
Total								
Résultat financier		3 567	0,62		4 115	0,96	-548	-13,32

ASSD ASS PRO SANTE

COMPTE DE RESULTAT (2/2)

	du au	01/01/2025 31/12/2025	% PE	du au	01/01/2024 31/12/2024	% PE	Var. en val. annuelle	
							en euros	%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		23 707	4,12		-7 224	-1,68	30 932	428,16
PRODUITS EXCEPTIONNELS					7 999	1,86	-7 999	#####
Total					7 999	1,86	-7 999	#####
CHARGES EXCEPTIONNELLES								
Total								
RESULTAT EXCEPTIONNEL					7 999	1,86	-7 999	#####
Participation des salariés aux résultats								
Impôts sur les bénéfices		470	0,08		426	0,10	44	10,33
TOTAL DES PRODUITS		578 655			441 119		137 536	31,18
TOTAL DES CHARGES		555 418			440 770		114 647	26,01
EXCEDENT OU DEFICIT		23 237	4,04		348	0,08	22 889	#####
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE								
Dons en nature								
Prestations en nature								
Bénévolat								
Total								
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE								
Secours en nature								
Mise à disposition gratuite de biens								
Prestation en nature								
Personnel bénévole								
Total								

ANNEXE

- Informations sur l'entité et faits majeurs de l'exercice
- Règles et méthodes comptables
- Règles comptables sur les actifs, amortissements et dépréciation
- Notes sur le Bilan Actif
- Notes sur le Bilan Passif
- Notes sur le Compte de Résultat
- Engagements financiers et autres engagements

ASSD ASS PRO SANTE

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2025 Durée : 12 mois

1 - INFORMATIONS SUR L'ENTITE**Objet :**

L'association place la jeunesse (12-25 ans) et son entourage au centre de ses préoccupations et s'attache à développer la prévention vers un mieux-être physique, psychique et social, promouvoir l'information sur la santé individuelle et collective et faciliter l'orientation comme l'accès aux soins et aux droits.

Activités ou missions :

L'Espace Santé Jeunes- PAEJ accueille les jeunes de 12 à 25 ans à Tours, Amboise entre autres. Il accueille également les parents-sur des temps distincts, et les professionnels. Les jeunes reçus évoluent de façon autonome au sein de la structure.

Moyens mis en oeuvre :

- Permanences d'écoute individuelle avec accueil immédiat,
- Espace d'accueil et de convivialité ouvert et libre,
- Temps d'échanges collectifs entre jeunes sur diverses thématiques de santé, ateliers,
- Ecoute individuelle dans plusieurs lycées et structures du département.

Effectifs : 10 pers/8.33ET

2 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

L'association a comptabilisé pour la première fois au 31/12/2025 une provision pour indemnités d fin de carrière. La valeur de cette provision calculée au 01/01/2025 a été inscrite au débit du compte de report à nouveau, seule la variation entre le 01/01/2025 et le 31/12/2025 a eu un impact sur le compte de résultat 2025.

Pour rappel, suite à l'extension du Ségur dans le secteur sanitaire, social et médico-social, l'association a mis en place la prime Ségur depuis le 7 août 2024.

Pour les structures adhérentes aux organisations professionnelles signataires, l'accord est entré en vigueur rétroactivement au 1er janvier 2024.

Par principe de prudence et pour aligner l'association sur cette pratique, il avait été décidé d'inscrire en charges à payer le montant de la prime pour la période antérieure au 7 août 2024, et ce à compter du 1er janvier 2024.

Cette prime inscrite au 31/12/2024 a été maintenue dans les comptes au 31/12/2025 en l'absence d'évolution des négociations.

10



3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, aux prescriptions du Code du Commerce et au règlement ANC N° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes de droit privée à but lucratif, lequel a été mis à jour par le règlement ANC N° 2023-03 du 7 juillet 2023.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
 - permanence des méthodes comptables , à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actifs a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Ces règlements ont notamment pour effet :

- l'introduction de la nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ,
- la suppression de la technique du transfert de charges,
- la modernisation du plan des comptes et des modèles d'états financiers,
- l'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe.

Au 31/12/2025, l'incidence liée à la comparabilité des comptes est la suivante :

- La quote-part de subventions d'investissement rapportée au compte de résultat est dorénavant inscrite dans le compte 747000 positionné au niveau du résultat d'exploitation, au 31/12/2024, celle-ci était inscrite dans le compte 777000 positionné au niveau du résultat exceptionnel

Principes et méthodes d'évaluation et de présentation

Les subventions d'investissements ayant financé les travaux d'aménagement du local de Tours, sont rapportées au compte de résultat en fonction du plan d'amortissement des immobilisations financées

Les produits constatés d'avance correspondent à des subventions et financements attribués sur l'exercice comptable pour des actions réparties pour la plupart sur la période scolaire.

Conformément au règlement ANC N°2018-06 relatif aux comptes des personnes morales de droit privé à but non lucratif, l'association a constaté des fonds dédiés correspondant à des ressources affectées par des tiers et non entièrement utilisées à la clôture de l'exercice pour un montant de 35 000 euros (ouverture de nouvelles permanences d'écoutes)

L'association a comptabilisé pour la première fois en 2025 une provision pour indemnités de fin de carrière correspondant aux droits acquis par les salariés à la date de clôture. Cette provision a été évaluée selon une méthode actuarielle prenant en compte notamment :

- un taux d'actualisation de 3.4%

3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)**AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES**

- un taux de rotation du personnel de 8%
- une progression des salaires de 2%

Le montant de la provision s'élève à 14 234 euros au 31/12/2025 contre 12 643 euros à l'ouverture de l'exercice.

La dotation de l'exercice est de 1591 euros, le montant de la provision à l'ouverture a été imputé en report à nouveau.

ASSD ASS PRO SANTE

Exercice clos le : 31/12/2025

Durée : 12 mois

4 - REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES

	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		☐	☐	☒
des titres de participation		☐	☐	☒
des autres titres immobilisés et titres de placement		☐	☐	☒
Frais externe de formation		☐	☐	☒
nécessaires à la mise en service				
Coûts d'emprunts activables		☐	☐	☒
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les les critères d'activation		☐	☐	☒
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes .

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
			Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Dont frais de développement						
Dont fond commercial						
Terrains						
Constructions	linéaire	10 à 15 ans				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	linéaire	5 à 10 ans				
Autres immobilisations corporelles	linéaire	3 à 5 ans				

13

ASSD ASS PRO SANTE

Exercice clos le : 31/12/2025

Durée : 12 mois

5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement : n/a

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement.....		

Frais de développement : n/a

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de développement.....		

Fonds commercial : n/a

	Valeur nette	Taux amortissement
Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

Actif immobilisé :
Valeurs brutes

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....	93 130	1 538	1 048	93 620
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....	2 502	14 948		17 450
Total.....	95 632	16 486	1 048	111 070

Amortissements et dépréciations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....	14 919	8 590	218	23 291
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....				
Total.....	14 919	8 590	218	23 291

Créances représentées par des effets de commerce :

Usagers.....	
Autres créances.....	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	2 450		2 450
Actif circulant et charges constatées d'avance.....	131 317	131 317	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Participations et créances rattachées.....	
Immobilisations financières.....	
Usagers et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	
Disponibilités.....	

Charges constatées d'avance : 1 859

50 rue du Mûrier
37540 - SAINT-CYR-SUR-LOIRE
Tél : 02.47.38.51.50

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2025**

Association ASS.PRO.SANTE

 Des experts à votre service.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE inscrite aux tableaux de l'Ordre des régions :
Bretagne, Centre-Val de Loire, Île-de-France, Normandie, Pays de Loire

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
membre de la Compagnie Régionale
Ouest-Atlantique

SIÈGE SOCIAL :
Parc Technopole – Rue Albert Einstein
53810 CHANGÉ

ADRESSE POSTALE : Parc Technopole - Rue Albert Einstein - CS 83006 - 53063 LAVAL Cedex 9

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 7 809 300 € - RCS LAVAL 557 150 067 - N° D'IDENTIFICATION FISCALE FR 48 557 150 067 - CODE APE 6920Z

50 rue du Mûrier
37540 - SAINT-CYR-SUR-LOIRE
Tél : 02.47.38.51.50

Association ASS.PRO.SANTE

70 rue Blaise Pascal
37000 - TOURS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2025**

Aux membres adhérents de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

 Des experts à votre service.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE inscrite aux tableaux de l'Ordre des régions :
Bretagne, Centre-Val de Loire, Île-de-France, Normandie, Pays de Loire

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
membre de la Compagnie Régionale
Ouest-Atlantique

SIÈGE SOCIAL :
Parc Technopole – Rue Albert Einstein
53810 CHANGÉ

ADRESSE POSTALE : Parc Technopole - Rue Albert Einstein - CS 83006 - 53063 LAVAL Cedex 9

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 7 809 300 € - RCS LAVAL 557 150 067 - N° D'IDENTIFICATION FISCALE FR 48 557 150 067 - CODE APE 6920Z

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Saint-Cyr-sur-Loire, le 29 mai 2026

Le commissaire aux comptes
SAS FITECO

Ahmed ROUIS-BOUABDALLAH

